

# MANDAT



## BOUQUET PROVINCIAL 2024

### Frais d'inscription

60 € par peloton de 5 tireurs (non remboursables et non déductibles)

Chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Saint Maximin ou virement.

Les marmots pigés par les Compagnies ouvrant leur Jeu d'Arc sont recontrôlés par la Compagnie organisatrice

### Durant le tir deux mises sont possibles :

La mise au noir pendant les haltes d'essais : 2 €

La mise aux assiettes (à la pastille) : 3€ (une assiette par archer)

**Le prix particulier peut être tiré plusieurs fois.**

### Dotations globales 6080€ + 1180€ (bons d'achats)

Un même archer ne peut remporter qu'un seul Grand Prix au noir et un seul Prix Particulier par catégorie

Tous les tirs sont qualificatifs au Championnat de France Beursault

### Prix pour la plus belle flèche suivant tableau :

**Arc classique** : le Vase de Sèvres offert par  
Le Président de la République

**Arc à poulies et arc nu** : un vase offert par  
La Fédération Française de Tir à l'Arc

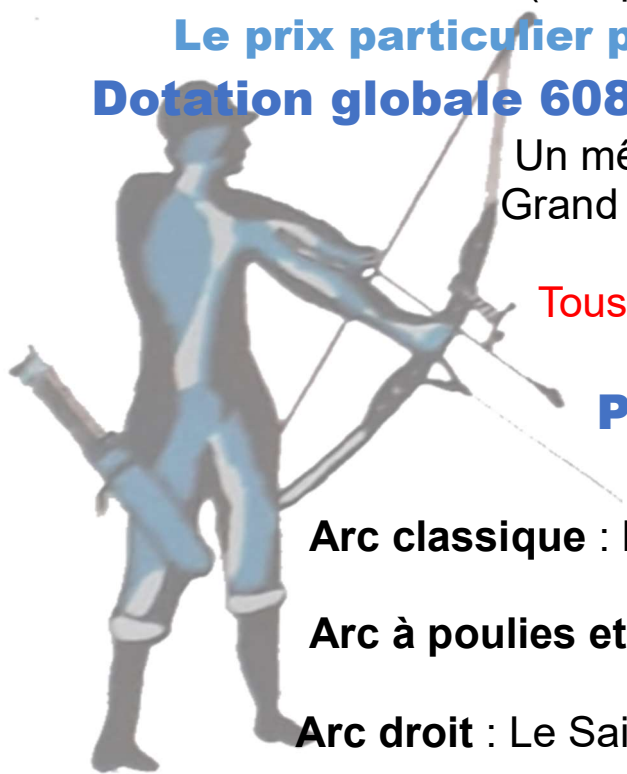
**Arc droit** : Le Saint Sébastien offert par les Amis du Musée de l'Archerie et du Valois

### Prix particulier individuel aux honneurs

suivant tableau en annexe : Arcs classiques, à poulies, nus et droits

### Prix spécial à la formation la plus éloignée

Les trois premiers de chaque catégorie « Adultes » devront impérativement être présents le jour de la remise des récompenses (ou un représentant de la Compagnie ou du Club). Si aucun critère n'est rempli, le prix restera acquis) la Compagnie organisatrice. Aucun envoi ne sera effectué.



Gouvieux

